

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 20

Artikel: Le retour
Autor: Chappaz, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217211>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

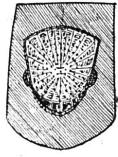
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1922 pour

3 fr. 50

en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

ARMOIRIES COMMUNALES.



Trélex a adopté en avril 1920 des armoiries ou plutôt mieux les « meubles » des armoiries de l'ancienne famille de Trelay qui vivait en 1315.

Nous devons les renseignements ci-dessus à l'obligeance de M. Courvoisier, instituteur et apiculteur à Trélex.

* * *

Cottens porte les armoiries des seigneurs de Cottens, famille Crinoz; sur un fond bleu, une croix de St-André, dont les extrémités sont bifurquées en crochets (sautoir ancré); dans la partie inférieure un croissant, les pointes dirigées en haut, à gauche et à droite une étoile. Tous ces meubles sont blancs, soit d'argent.

* * *

Montcherand. — Sur un fond rouge une croix en sautoir d'argent, à la partie inférieure de l'écu, en pointe, comme disent les hérauldistes : un mont d'or à trois sommets en forme de feuille de trèfle. Ces armoiries sont une réminiscence de celles de Baulmes (Montcherand dépendait du prieuré de Baulmes) avec les couleurs de Payerne (Baulmes dépendait du prieuré de cette localité).

Nous ne savons ce que signifie le mont à trois sommets d'or qui figure ici, un lecteur obligeant nous renseignerait-il ?

* * *

Brenles. — Sur le conseil de la Commission héraldique, Brenles a adopté en 1921, à l'occasion de la fondation d'une abbaye dans cette localité, qui désirait avoir un drapeau aux armes de la commune, un écu vert avec une clef d'argent inclinée de gauche à droite et de haut en bas, le pânefon en haut et tourné vers le bas.

Ces armes rappellent celles de la famille Clavel, de Brenles.

Il aurait peut-être mieux valu adopter des armes impersonnelles, par égard pour d'autres familles encore vivantes.

A table. — Un invité qui veut faire l'aimable :

— Oh ! madame, que tout était bon. J'ai rarement aussi bien mangé !

Le fils de l'amphitryon (10 ans) :

— Oh ! nous aussi !

M. C.



DZIBILLIAGOUDE ET SON VALET

DZIBILLIAGOUDE ET SON VALET

UEMET lè z'affère tsandzant, tot parâi et quemet lè dzein vîgnant suti. Dein lo vilhio teimps, quand lè qu'on boute l'étâi fro dâi z'écoule, faillâi lâi trovâ onna plièce à bin lâi fère appreindre on meti. On sè prissâve pas tant de lo betâ à maître. On lâi démandâve : « Que vâoto appreindre : ministre, païsan, cordagni à bin rîgent ? » Et quand on avâi décidâ cein qu'on vîlave être, lâi avâi pas de nani, faillâi lâi arrevâ. Lè po cein qu'on a z'u dâi gaillâ de teppa et d'ataque por quant à la couson, à la concheince et à la boula, permî lè vilhio.

Ora, dan, cein a tsandzî, lâi a po rein futa de diemandâ ài dzouveno cein que volant entreprendre. Lâi a dâi coo que sant dâi tot malin gretiel, que l'ant recordâ ào picolâ et à tsavon ti lâi lâviro. Vo vouâtant on mousse dein lo bllian dâi get, lâi fant tsaplili on bocon de matâre ào mimâmeint de papâi avoué dâi tailleint ào dâi z'effoce et lâi diant : « Tè le sarâ on bon cosandâ ! » Abo bin : « Tè faut appreindre journaliste; te manêe dza bin lè tailleint ! » et dâi moui d'affère dinse. Lâi vouâtant lè deint et lâi diant : « Te vâo bailli on bon socialiste ! ... et cétâra bin dâi jâdzo. Lè bieu, elliau que l'ant enveintâ ellî l'orientation professionnelle, quemet lâi diant. Ein avâi mimâmeint ion de elliau monsu de l'orientation que pouâve vo dere dau premi coup quin meli d'evessâi appreindre on crazet que végâi d'itre fê, rein que de l'ôtre pliorâ. Je désâi de ion : « Stisse vâo être on bocon soriaud, l'âodrâi bin dein on bureau iô lè dzein vîgnant relliamâ ! » Quin z'hommo de casse lâi a pè la vela, tot parâi.

Dzibilliegouda l'avâi doze mère vatsse, trâi modze, on mälliö, on tsin, duve faie, onna tchiyra et on valet de quieinze an. De tot son tsedau ie savâi que fère, hormi de son valet. Dzibilliegouda l'arâi bin voliu lâi bailli de l'éducahon po que n'aussé pas adî futa de restâ derrâ lo tio dâi valse et bâosénâ pè l'etrâblio. L'âfai retso et pouâve lâi fère appreindre quin meli que sâi. Mâ savâi pas bin ellî que lâi rêussera. L'avâi oïu d'evessâ d'on monsu que pouâve dinse dévenâ ellî l'orientation professionnelle. Lo fâ à veni et lâi dit dinse :

— Accuta-vâi. Voudri savâi cein que mon valet dusse appreindre. Por quant à mè, voudri que re-corde po ministre; ma fenna, llî, ein vâo fère on païsan et ma balla-mère on banquier. Ora, vo faut no dépreindre.

— Lè bin facilo, so repond l'autro. Bailli-mè onna Bibllia, onna pomma rambou et on napoleón. On va lè betâ dein lo pâilo sein rein dere. Vo farâi veni votron valet. Se sè met à liere la Bibllia, sârâ ministre; se medze la pomma, ie farâi on païsan et se feinfate lo napoleón dein sa catsetta lâi faut appreindre banquier. Ora, vo z'allâ vère !

Quand tot l'a été prêt, on a fê eintâ lo bouibo. Cein que l'a fê ? S'è tot bounameint setâ su la Bi-

bilia, pu l'a ruppâ la pomma et l'a met lo napoleón dein sa fatta. Adan lo monsu l'a de à Dzibilliegouda : — Lo faut betâ dein la politiqua !

Marc à Louis, du Conteur.

LE RETOUR.

LS s'avancâient lentement et leurs pas s'imprimaient dans la poudre blanche de la route. Longuement absent, le soleil était enfin réapparu, en cette après-midi de mai. Le disque immense aveuglait les lents promeneurs, rendait leur marche lourde et monotone.

Mal à l'aise dans son faux-col durement amonné, las de ces pas trop réguliers, le jeune homme s'arrêta derrière les deux jeunes filles :

— Voulez-vous prendre quelque chose ?

Car la petite crêmerie était bien tentante. Les tables, parées de nattes blanches, se dérobaient derrière la haie, et les chaises, fraîchement peintes, étaisaient un jaune éclatant sous la verdure naissante.

Berthe eut une moue désagréable, Adèle dit que le lieu lui importait peu. Du regard, il les interrogea. Elles pénétrèrent dans l'oasis. Il aurait aimé cette petite table ronde, blottie derrière le gros chêne, mais elles choisirent un endroit peu abrité, au beau milieu du jardin.

Le thé vint, suivi des bricelets inévitables. Berthe versa le liquide doré dans les petites tasses aux filets bleus. Son petit doigt s'élevait avec élégance. On but, puis un grand silence se fit.

— Ça ne fait rien, ce qu'il fait chaud !

Fréd n'était pas très causeur et c'était tout ce qu'il avait trouvé. Et puis, avec leurs manières calées, ces deux femmes le gênaien. Il avait invité Adèle, la plus jeune, parce que ses cheveux bruns et ses yeux noirs l'attiraient. Berthe avait suivi sa jeune sœur. C'était tout naturel !

Les minutes passaient et le silence devenait angoissant. Berthe chantonnait d'une voix ironique et Adèle regardait devant elle, tout droit, sans paraître rien voir. Fréd suivit un instant la déformation d'un nuage rapide. Lui qui avait cru s'amuser. Et que dire, que faire pour sortir de cette impasse ?

Des voix joyeuses s'élèverent. Trois jeunes gens, encadrant une jeune fille, surgirent dans le paisible jardin. Fréd les regarda s'installer des deux côtés de la longue table. Mais lorsqu'il aperçut la jeune fille, il devint rouge, son regard sembla l'interroger.

Suzanne, sa petite amie d'école, ici, avec ces trois hommes ? Et l'un d'eux, un grand brun aux cheveux frisés, s'empressait auprès d'elle. Pourtant, elle aussi, n'avait pas l'air de s'amuser beaucoup... Il la vit pensif, presque triste et en fut content. Aussi, que venait-elle faire en ces lieux, avec ces trois godelureaux ?

Berthe dévisageait avec insistance les nouveaux venus. Elle eut un sourire satisfait quand l'un d'eux s'exclama :

— Vous ! ici, elle est bonne !

Ils se levèrent tous et les congratulations commencèrent.

— Venez donc à notre table, disait Gustave — c'était le grand brun — et, devant l'empressement d'Adèle et de Berthe, Fréd les suivit. Il portait la théière et l'assiette aux gâteaux. On ne l'avait même pas présenté et il se sentait très ridicule.

Conduite par Gustave, la conversation fait alors un tour animé. Berthe minaudait et Adèle commençait de l'imiter. Face à Frédéric, Suzanne l'évitait. Insensiblement, il se rapprocha et lui dit doucement :

— Suzanne, c'est ton ami, ce Gustave ?

Elle le regarda dans les yeux :

— Qu'est-ce que ça peut te faire ?

Il n'osa insister. Les autres se levèrent et Suzanne marcha vers la haie. Gustave et l'un de ses amis causaient à voix basse avec Adèle. Berthe s'était juchée sur la petite balançoire. Un jeune homme la poussait et elle fendait l'air de ses jambes minces en criant sur un ton aigu.

Frédéric se rapprocha de Suzanne. Accoudée à la haie, son regard s'attachait aux multiples points noirs qui tachaient la nappe bleue du Léman.

— Pourquoi m'évites-tu ? dit Frédéric.

Et comme elle ne répondait rien, il lui demanda :

— C'est vraiment ton ami, ce Gustave ?

Elle ne détourna pas les yeux.

— J'aurais tant aimé, moi, sortir avec toi !

Suzanne le fixa, interloquée et émue.

— Je ne te plais pas ? demanda-t-il, presque suppliant.

Telle haussa les épaules. Il voulut qu'elle se retournât vers lui. Alors, il vit qu'elle lui cachait ses yeux.

* * *

Quelques instants plus tard, heureux et muets, Suzanne et Frédéric parcouraient la grande route. Ils eurent un dernier écho des gloussements de Berthe. Leurs deux silhouettes devinrent plus petites sur le long ruban blanc et se confondirent bientôt en un bâton minuscule.

H. Chappaz.



LA CHANSON POPULAIRE

(Suite et fin.)

Lors du mariage de Louis XV, on entendit :

« Venez, princesse Stanislas

Pleine d'esprit, pleine d'appas,

Le grand Bourbon vous tend les bras,

Il vous veut, il vous aime, il vous chérira ;

Stanislas, il vous veut, il vous aime,

Stanislas, il vous chérira. »

ou bien :

Bannissez le chagrin, tin, tin, tin,

Belle et charmante reine,

Divine Leszezinsky, ti, ti, ti, (sic)

Dieu finit votre peine. »

Tous les recueils de chansons de cette époque renferment aussi quelques bergeries. La jolie chanson bien connue : « Aime-moi bergère, et je t'aime-rai » a été écrite en 1613 par un véritable musicien.

Tous les airs de la Révolution sont très rythmés, rapides, expressifs :

« Ah ! ça ira, ça ira, ça ira !

Les aristocrat's à la lanterne !

Ah ! ça ira, ça ira, ça ira !

Les aristocrat's on les pendra.

Si on ne les pend pas, on les rompra.

Si on ne les rompt pas, on les brûlera.

Ah ! ça ira, ça ira, etc. »

« Dansons la carmagnole, vive le son,

Vive le son; Dansons la carmagnole,

Vive le son du canon. »

Tout le monde connaît les chansons de Béranger dont on étudie encore aujourd'hui les meilleures; je ne m'arrête pas.

Mais à côté de cette littérature se rapportant à l'histoire, le peuple a toujours eu des chansons d'amour, des chansons à boire, et des chansons à danser. Parmi les premières, il faut citer les poésies de Marot, de Ronsard, de Baïf qui ont été fréquemment mises en musique.

Mais presque toutes les chansons vraiment populaires parlent d'un seigneur ou d'une princesse enfermée dans une tour; le père ne veut pas qu'elle se marie avec l'amant de son choix, puis au der-

nier verset, presque toujours tout finit par s'arranger.

« Là-bas, là-bas dans cette tour
L'y a un' princesse, mes amours;
Son père la tient renfermée;
Ses amours ne veut point quitter.
L'amant arrive à enlever son amie; conclusion :
« Le père crie à haute voix :
« Parents prenez exemple à moi,
Car toute fil' qui veut aimer
On ne peut pas lui empêcher. »

Le sujet de cette chanson reparaît sous une autre forme dans la Pernette. Ici la jeune fille n'est pas dans une tour; elle est à filer, et sa mère lui offre un prince ou un baron, mais Pernette préfère son ami Pierre. La mère réplique : « Tu n'auras pas ton Pierre, nous le pendoleron. » La jeune fille répond :

« Si vous pendolez Pierre
Pendolez-moi-aussi
Les pèlerins qui passent
Prieront Dieu pour nous deux. »
Cette chanson, vous l'avez reconnue, aujourd'hui c'est : « Ne pleure pas Jeannette ». Une très jolie, c'est le « Joli tambour ».

« Joli tambour, revenant de la guerre (bis)
Et ran, tan, plan. »
une autre encore :

« L'était un vigneron Qui n'avait qu'une fille, lonla — Mais sous son chapeau rond, comme elle était jolie, lonla.

Elle s'endormit, un jour, sur le mur de la vigne.
Passent trois chevaliers de Hongrie.

Le 1er dit : Oh ! la fraîche égantine.

Le 2me : Oh ! quelle perle fine.

Le 3me : J'en ferai ma mie.

Alors se réveilla notre belle endormie. »

Les dernières chansons sont bien rythmées, mais en général, presque toutes sont notées plutôt avec des airs longs, langoureux.

Parmi les chansons à boire, je citerai simplement :

« A la chanson de Noé ! »
chanson qui apparaît dès 1750, et celle-ci :

« Ah ! qu'ils sont doux, Bouteille jolie

Ah ! qu'ils sont doux Vos petits glougloux

Mais mon sort ferait bien des jaloux

Si vous étiez toujours remplie.

Ah ! ah ! bouteille, ma mie,

Pourquoi vous videz-vous ?

* * *

J'ai parlé de chanson à danser, la chose peut sembler drôle, pourtant il paraît que dans certaines parties de la Bretagne, par exemple, on danse encore, en écoutant un diseur de chansons. Eh ! bien, ces danses aux chansons étaient menées par des chanteurs spéciaux. Généralement toute l'assemblée reprenait le refrain en chœur. Le sujet était souvent grivois, pourtant il en est de jolies.

Voici une chanson à danser datant de 1724. Elle se chante sur un mouvement de valse :

Je me mariay lundy (bis)

A un joli petit mary.

Au dernier couplet, le petit mary est dévoré par le chat qui le prend pour une souris.

Et maintenant, chez nous, faisons-nous des chansons ?

Mais oui, beaucoup de compositeurs y consacrent leur talent. C'est Jaques-Dalcroze, c'est M. Bovet de Fribourg qui créent et les paroles et la musique. M. Doret harmonise de vieilles mélodies sur des paroles transcrives par M. Morax. Dans leurs grandes œuvres, comme la « Dime », « Aliénor », MM. Doret et Morax ont composé maints jolis airs qui restent. Dans « Aliénor », il y a « la chanson d'Aliénor » dont j'ai parlé au début de cette causerie. Dans la « Dime », il y a la « chanson de Sylvie », etc.

Pour nous, Suisses, il est des chansons qui ne nous disent rien ; par exemple, celles qui se rapportent à la mer « Ces marins sombrés dans les nuits noires », ça ne nous émeut guère, et pour cause ; par contre, tout ce qui se rapporte à la montagne nous fait tressaillir. Pensez comme cette belle chanson de l'Abbé Bovet est devenue rapidement populaire.

« Là-haut sur la montagne
L'était un vieux chalet. »

Nos deux chants nationaux ne sont-ils pas : « Sur nos monts quand le soleil » et « Les Armaillis des Colombettes » ? Au reste, pour l'étranger, un Suisse c'est un montagnard qui vit dans un chalet et qui chante des « joutes ».

Ces bonnes chansons de chez nous qui sortent de notre terroir, qui sont composées par un Doret, un Bovet ou un Dalcroze, et qui ont pour titre « Le Armaillis », « Paysan ne quitte pas la terre », « Planton la vigne ! », « Notre terre à nous », etc apprenons-les, répétons-les, nous n'en aimerons davantage notre pays, nous en verrons mieux les beautés. On reprendra courage en chantant à pleine voix après le poète : « Hardi Jean-Louis » et en chantant beaucoup, nous serons plus heureux.

(Le Démocrate.)

James Schwar.

AU SECOURS !

Ralentissez un peu le pas, vous qui passez,

Et vous tous, couples enlacés

Valsant sous la clarté que le lustre vous lance.

Suspendez un instant la danse.

Vous qui vivez joyeux, en pleine liberté,

Bien loin du malheur redouté,

Cessez petits garçons, cessez petites filles

De gazonner dans vos familles.

Et vous, jeunes mamans, fières du nouveau-né

Vous contemplant l'air étonné,

Détachez un moment le bras du petit être

Qui vous sourit déjà, peut-être.

Un peuple, regardez ! se meurt près de chez nous, Des hommes, par milliers, se trainant à genoux Cherchent avidement un peu de nourriture, Et ne découvrent rien que de la pourriture... Ils agonisent tous. Quelques-uns, chancelants, Marchent, le geste fou, les yeux éteintelants, Devant eux ; un enfant crie et fuit dans la rue, Alors on le poursuit, on l'attrape, on le tue. Volez cet insensé qu'on tient, qui se défend ; C'est un père qui vient de manger son enfant ! Une mère paraît étreindre un bébé pâle, Mais l'étouffe... on entend se prolonger un râle, Puis un râle répond, puis cent, puis un millier, C'est un peuple éperdu, c'est un pays entier Dont le gémissement semble mourir dans l'ombre. Entendez-vous passer sur des lèvres sans nombré Cette plainte éternelle : « Au secours !... on a faim ! Et vous laisserez-vous appitoyer enfin !

Entendez-vous monter la clamour sépulcrale Et succéder au râle encore un autre râle ? Ah ! ne vous bouchez pas les oreilles ; ces cris Il faut les écouter, voir ces bras amaigris Qui se tendent vers vous dans un élan suprême. Puisqu'ils souffrent, ces gens méritent qu'on l'aime Par l'immense tendresse à l'immense douleur Il faut que l'on réponde... Eh bien ! répondons-leur ! Surtout, n'attendons pas pour accomplir nos tâches Que les petits enfants russes nous disent « lâches ! » Et qu'en mourant, lassés de mendier du pain Ils nous tendent le poing, eux qui tendaient la main

André MARCEL.

POUR UN BARBIER... DE QUALITÉ.

 N'a retrouvé une curieuse enseigne du siècle passé. C'est celle d'un chirurgien-barbier qui joignait à ces deux professions principales une foule de métiers accessoires. On en jugera par la lecture du texte authentique que voici :

« Isaac Macaire, barbier, perruquier, chirurgien clerc de la paroisse, mestre d'école, maréchal et acoucheur. Rase pour un sout, coupe les cheveux pour deux sous et poudre et pommeade par-dessus le marché les jeunes demoiselles joliment élevées allume les lampes par année ou par quartier. Les jeunes gentils hommes à prêne aussi leur langue grand'mère de la manière la plus propre. On prend grand soin de leurs mœurs, on leur enseigne à épeler. Il à prêne à chanter le plein-chant et à ferre les chevaux de main de maître. Il fait et racommode aussi les bottes et les souliers, enseigne le hautbois